

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200)
HazCom 2012

Date d'émission: 01/01/2019 Date de révision: 01/01/2019 Version: 2.0

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR
Code produit : Non disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Détergent

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

Phoenix A.M.D. International Inc.
41 Butler Court
Bowmanville, ON L1C 4P8
T 1 800 661-7313

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1 800 661-7313 (9 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Non classé.

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH-US

Aucun étiquetage ne s'applique.

2.3. Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Sans objet.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Alcools secondaires C12-C14, éthoxylés	(CAS No) 84133-50-6	5 - 9
Éther de dipropylène glycol monométhyléther	(CAS-No.) 34590-94-8	1 - 5

* Nom chimique, numéro CAS ou concentration exacte ont été retenus comme secret commercial

SECTION 4 : Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

4.1. Description des premiers secours

Mesures de premiers secours après inhalation : Si inhalé et si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appelez un médecin. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Mesures de premiers secours après un contact avec la peau : Si une irritation se développe, rincer la peau à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si cela est facile à faire, enlever les verres de contact, lors du port. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des soins/conseils médicaux.

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

Mesures de premiers secours après ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaises.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut causer une irritation de la peau. Une exposition répétée peut assécher ou faire craquer la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou des douleurs, un clignement excessif et du larmoiement, avec une rougeur et un gonflement conjonctivale possible.
Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastriques, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche signalétique si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, substance chimique sèche.
Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
Reactivité : Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

Directives de lutte contre les incendies : Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées.
Protection durant la lutte contre les incendies : Garder en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA). Le sol deviendra glissant si la matière est déversée.

SECTION 6 : Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Isoler la zone à risque et refuser l'entrée du personnel non protégé et non nécessaire.

6.1.1 Pour les employés autres que le personnel d'intervention d'urgence

Aucune information supplémentaire disponible.

6.1.2 Pour les intervenants d'urgence

Aucune information supplémentaire disponible.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher la pénétration dans les égouts et les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenez et absorbez le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite), puis mettre dans un récipient approprié. Ne pas jeter dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés.
Méthodes de nettoyage : Les petits déversements peuvent être nettoyés avec un chiffon ou du papier. Laver soigneusement la zone avec de l'eau après un déversement ou une fuite. La zone de déversement peut être glissante.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour de plus amples informations sur l'équipement et les vêtements de protection.

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs/vaporisations. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Toujours se laver les mains après manipulation du produit.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à température ambiante. Garder à l'abri de la chaleur extrême et de la congélation.

SECTION 8 : Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pyrophosphate tétrapotassique (7320-34-5)		
Sans objet.		
Alcools secondaires C12-C14, éthoxylés (84133-50-6)		
Sans objet		
Éther de dipropylène glycol monométhylrique (34590-94-8)		
Valeurs de l'ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
Valeurs de l'ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
Valeurs de l'OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	600 mg/m ³
Valeurs de l'OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
Valeurs de l'OSHA	Catégorie de valeur limite (OSHA)	Prévenir ou réduire l'absorption par la peau
IDLH	US IDLH (ppm)	600 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	600 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	100 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	900 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	150 ppm
NIOSH	US-NIOSH catégorie chimique	Absorption dermique possible

8.2. Gestion de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate afin de maintenir l'exposition (niveaux de poussières en suspension, fumées, vapeurs, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'action des agents de l'environnement : Maintenir les niveaux en dessous des seuils communautaires de protection de l'environnement. Éviter de rejeter dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle / équipement de protection individuelle

- Protection des mains : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Portez des gants si vous manipulez de grandes quantités.
- Protection des yeux : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Portez des lunettes de sécurité si vous manipulez de grandes quantités.
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, portez un appareil respiratoire approprié. Le choix du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'expositions connus ou prévus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Renseignements additionnels : Ne pas manger, fumer ou boire aux endroits où le produit est manipulé, transformé ou entreposé. Se laver les mains soigneusement avant de manger ou de fumer. Manipuler conformément aux pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, de boire ou de fumer.

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

Forme physique	: Liquide
Apparence	: Clair
Couleur	: Ambre
Odeur	: Floral
Seuil de perception de l'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: 8,5 - 9,97
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'inflammation	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation (butylacétate =1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,96
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Coefficient de répartition octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 5 - 10 cP @ 25 °C (77 °F) axe 1 @ 10 RPM
Limite explosive	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Renseignements additionnels

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Excès de chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Substances incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

Alcools secondaires C12-C14, éthoxylés (84133-50-6)

DL50 rat, oral	2100 mg/kg
ATE US (oral)	2100 mg/kg poids corporel

Éther de dipropylène glycol monométhylrique (34590-94-8)

DL50 rat, oral	5400 µl/kg
DL50 lapin, cutané	9500 mg/kg

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

ATE US, oral	5400 mg/kg poids corporel
ATE US, cutané	9500 mg/kg poids corporel

Corrosion/irritation de la peau	: Non classé pH : 8,5 – 9,97
Lésions/irritations oculaires graves	: Non classé pH : 8,5 – 9,97
Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires	: Non classé
Mutagénicité des cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger d'aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut causer une irritation de la peau. Une exposition répétée peut assécher ou faire craquer la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	: Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou des douleurs, un clignement excessif et du larmolement, avec une rougeur et un gonflement conjonctivale.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastriques, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Renseignements additionnels	: Voies d'exposition probables : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

Écologie — général : Non établi.

12.2. Persistance et dégradabilité

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Éther de dipropylène glycol monométhyle (34590-94-8)	
Coefficient de répartition octanol/eau	-0,064 (à 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets nocifs

Effet sur le réchauffement climatique : Pas de dommages écologiques connus causés par ce produit.

SECTION 13 : Éliminations des déchets

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés conformément à l'ensemble de la réglementation locale, provinciale et fédérale en vigueur. Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

DÉTACHANT LESSIVE EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ministère des Transports (DOT)

Conformément à DOT

Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : Renseignements sur la réglementation

15.1. Réglementations du gouvernement américain

Tous les composants de ce produit sont énumérés, ou exclus de la liste, sur l'inventaire de la *United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA)*.

15.2. Réglementations internationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.3. Réglementations d'État américain

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 16 : Renseignements additionnels

Date de préparation : 01/01/2019

Renseignements additionnels : Aucun.

Avis de non-responsabilité : Nous croyons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. L'information peut ne pas être valide pour ce matériel s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matières. Il revient à l'utilisateur de s'assurer que ces renseignements sont pertinents et complets pour ses propres besoins.